

II - LOUIS-HENRI NICOT, STATUAIRE

L'entrée de L-H NICOT dans l'atelier de FALGUIERE († 1900) puis de MERCIER aux beaux-arts de Paris, indique clairement son choix de devenir statuaire, c'est-à-dire un sculpteur qui aspire à se spécialiser dans la réalisation de statues.

Le métier de statuaire était assez sollicité au tournant du XX^{ème} siècle.

Si les lieux de culte se garnissaient volontiers d'effigies stéréotypées que l'on a flétries depuis sous le vocable d'"*art Saint-Sulpicien*", municipalités et riches particuliers n'hésitaient pas à faire appel à des statuaires pour agrémenter places, squares et jardins, de statues allégoriques, groupes mythologiques et autres bustes aux "grands hommes".

Toutefois, le rejet assez brutal des formules "académiques" qui s'amorce avant la guerre 1914-1918, faisait planer une menace sur nombre d'artistes dont, beaucoup, durent, en partie, leur salut à l'énorme vague de commandes de monuments commémoratifs qui fit suite à la "saignée" de la Grande Guerre.

C'est dans ce contexte que s'insère l'essentiel de la production de L-H NICOT que nous allons évoquer par le biais de trois œuvres liées à la ville de Rennes et pour deux d'entre elles, directement ou indirectement, au lycée.

Le métier de statuaire

Qu'il réponde à une commande ou élabore une "œuvre d'atelier" destinée à être présentée au Salon, il est rare que le sculpteur ne parte pas d'un des dessins dont ses carnets sont couverts. C'est là qu'il trouve la "première idée" pour ce qui va devenir l'œuvre sculptée ; après seulement, viendront les dessins préparatoires.

Monsieur Nicot nous a communiqué deux de ces dessins "déclencheurs" : un dessin de "poilu" coiffé du casque "Adrian" et la silhouette d'une femme en cape de deuil, dessinée à l'Île aux Moines en septembre 1924 (*ci-contre*). Dessins à l'origine de deux des œuvres dont nous allons parler : le médaillon du lycée et l'*Evangeline* modèle réemployé pour le calvaire de La Dorée.

Vient, ensuite, sous forme de plâtre, le modelage de l'œuvre proprement dite.

Lorsque le créateur la juge achevée, elle peut être reproduite à différentes échelles, en différentes matières,

- par moulage dans le cas des bronzes ou des céramiques,
- par taille directe s'agissant de sculptures sur pierre ou sur bois.

Dans le premier cas l'œuvre, passée par les mains et le four, du fondeur ou du céramiste, est authentifiée par la date et la signature qu'y grave le sculpteur.

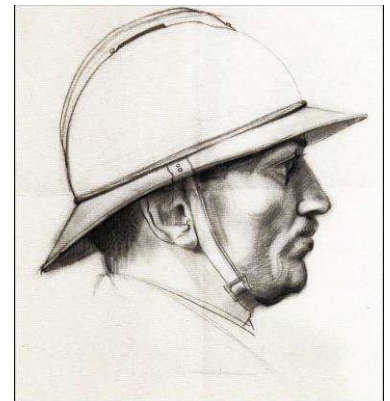
En revanche, c'est souvent l'artiste lui-même, qui sculpte l'œuvre dans le bloc de pierre choisi. Mais là encore, rien d'obligatoire : Louis-Henri NICOT, qui était habile à la taille directe, se plaisait à rapporter qu'il s'était formé à cet exercice dans les ateliers particuliers de Victor PETER "*où nous réalisons les œuvres du grand maître A. Rodin qui était bien maladroit lorsqu'il s'agissait de tailler la matière*".

Les œuvres commémoratives en question

On a compris qu'une fois créée, une œuvre sculptée peut devenir pour le statuaire un modèle qu'il pourra réutiliser, le cas échéant, pour satisfaire à plusieurs commandes et à divers usages.

Mais, avant d'en montrer des exemples, disons un mot du combat des artistes bretons regroupés dans **La Bretagne artistique** (mouvement fondé en 1912) pour ne pas être confondus avec les "industriels du monument aux morts" dont les catalogues fleurirent après la première guerre mondiale.

Le 30 novembre 1919 **La Bretagne artistique** - dont Nicot fait partie - adresse une circulaire aux maires bretons qui sera relayée en avril 1920 par la revue **Pensée bretonne**. Ce texte leur recommande de faire appel à des artistes bretons "*en vue de l'édification de monuments aux morts de la guerre ou de projets de décorations peintes pour une salle d'un de [leurs] établissements municipaux. [...] il n'est pas douteux*



qu'ils pourront par l'heureuse adaptation de leurs projets au caractère de la région et par l'emploi des matériaux du pays lui-même, exécuter leurs travaux dans des conditions plus avantageuses que ne le ferait tout artiste étranger à la Bretagne". Et de mettre en garde "sur la nécessité d'éviter la laideur ou la banalité. Il y a en Bretagne assez de grands artistes ou de nobles ouvriers d'art pour que nos amis s'adressent à eux de préférence. .../...

Nous les supplions en particulier de ne pas avoir recours à ces maisons parisiennes qui leur offrent du tout fait, c'est-à-dire le comble de la banalité quand ce n'est pas le comble de l'horreur".

Il ne faudrait pas voir là seulement le témoignage d'une poussée régionaliste - encore qu'elle fut réelle - ni la seule expression d'une défense corporatiste - même s'il y allait de la survie de certains - : la différence était réellement abyssale entre la production de série et la création d'artistes capables de "mettre en espace" les monuments qu'ils concevaient.

Trois modèles de Louis-Henri NICOT

• De 1922 à 1924, l'évolution d'un "poilu".

Le lecteur, qui connaît la plaque commémorative du Lycée sera peut-être étonné d'apprendre - révélation de Monsieur Nicot - que notre poilu a un frère aîné, qui figure sur le monument aux morts érigé au Faouet en 1922 (Cf. page 7, en bas à gauche).

Ce monument se dresse en haut du talus qui sépare la route de Lorient du placître de l'église paroissiale. On y accède depuis la route par un bel escalier à deux volées séparées par un palier : volée double en bas puis volée centrale qui d'élargit jusqu'à envelopper le monument. Celui-ci, isolé par des murets surmontés de grilles, est constitué d'un obélisque central qui sépare deux panneaux où sont apposées les plaques commémoratives ; panneaux flanqués chacun, à droite et à gauche du monument, par un pilier surmonté d'un gable.

La face sud de chacun de ces piliers est ornée d'un médaillon de bronze signé et daté : *L-H NICOT 1922*.

Le médaillon de gauche où figure le nombre "1914" représente le profil droit d'un soldat coiffé d'un képi (celui-là même dont la couleur rouge attirait si bien les tirs ennemis) ; celui de droite, marqué 1918, se révèle - à quelques détails près, comme le numéro du 88^{ème} régiment d'infanterie sur le col - tout à fait semblable à "notre poilu" (*ci- dessous au centre*).



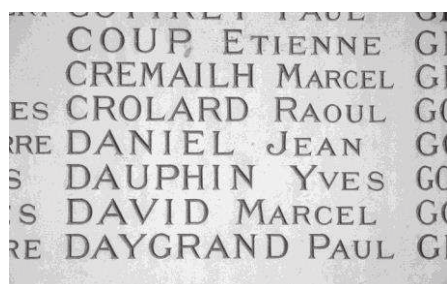
Diamètre des trois médaillons : 325 mm



Le poilu du Lycée de garçons de Rennes, daté de 1924, et que l'artiste a offert en l'honneur des morts de son ancien établissement, est incontestablement sorti de la même matrice que le soldat casqué du Faouet.

Reste que le vide devant le profil, la légère rotation à droite de l'œuvre, le fait qu'elle se détache sur un fond clair et lisse, confèrent au médaillon de Rennes une présence accrue et un plus grand dynamisme.

• 1934, le calvaire de La Dorée (Mayenne) ou la genèse d'un monument.



Au départ, ici encore, une commande, une commande privée mais destinée à un lieu public.

Commande d'un monument destiné à être érigé sur l'actuelle place de la mairie de la commune de La Dorée, à quelques centaines de

mètres du berceau de la famille du Professeur Lucien DANIEL en l'honneur de son fils Jean-Lucien, ancien "élève du lycée d'octobre 1895 au mois de mars 1905" ainsi que nous l'apprend Le Livre d'or qui précise que "Sous-lieutenant [de réserve] au 28^{ème} régiment d'artillerie de campagne, remplissant les fonctions de lieutenant de tir à la batterie", il a été tué "le 24 septembre 1915, pendant que la batterie était violemment bombardée par des pièces de gros calibre (210)". Jean-DANIEL avait alors 27 ans et s'apprêtait à soutenir sa thèse de botanique. (NB : La famille Daniel fera l'objet d'un prochain article).

Lorsqu'en 1934, les époux DANIEL s'adressent à Louis-Henri Nicot, est-ce à l'ancien élève du lycée ? à l'auteur du médaillon de la plaque commémorative ? à l'aviateur engagé en Champagne au moment où Jean s'y est fait tuer, à l'artiste récompensé d'une médaille d'or du Salon des Artistes français de 1933 pour une version en kersantite de son *Evangeline* ? Peut-être tout cela à la fois.

Toujours est-il qu'*Evangeline*, l'héroïne acadienne qui incarnait le "grand dérangement" de 1755 dans le poème de l'Américain H W Longfellow, et que Nicot avait sobrement enveloppée dans la cape d'une veuve observée

Jean DANIEL, un nom parmi 192 en 1924 à l'Île aux Moines, va prendre le chemin de la Mayenne pour symboliser "La Douleur" au pied d'une croix celtique monumentale, de l'autre côté de laquelle le sculpteur va imaginer un "pendant" - capuchon rejeté, main sur la poitrine, regard levé - qui représentera "L'Espérance". (Ci-contre la carte postale éditée par L-H Nicot)

• 1933 -2007, avatars et aventures d'Annaïck Mam Goz ar Faouet (Grand mère Annaïck originaire du Faouet)

Annaïck est une vieille femme originaire du Faouet que NICOT avait rencontrée à Montparnasse et dont il avait croqué la silhouette avant d'en faire un plâtre.

Dès 1933, la maison HENRIOT de Quimper, en tirait une statuette déclinée en faïence blanche et en faïence polychrome. (ci-dessous)

"Mam Goz" venait ainsi rejoindre une série de vieilles femmes dont NICOT semblait s'être fait une spécialité.

On en tira même une version en bronze qui aurait pu servir pour un monument aux morts.

Mais l'aventure de "Mam Goz" qui concerne la ville de Rennes commence en 1935.

L-H NICOT avait sculpté dans la pierre de Kersanton une mo-

numentale version de ce modèle. On la voit dans la photo

de son atelier parisien éditée en carte postale. (En bas)

Celle-ci est contemporaine ou postérieure à 1933 : on

y voit, en effet, le médaillon qu'il a sculpté en l'hon-

neur du poète Charles LE GOFFIC mort l'année précédente (aujourd'hui à Perros-Guirec).

Comparée à la

taille de l'artiste, celle de la statue est impressionnante. Comparée à la version en faïence, elle frappe

par la force de sa simplicité.

C'est cette œuvre magnifique, qui est remarquée et récompensée au Salon de 1935.

Elle n'est pas facile à vendre : 2 m de hauteur, 3 500 Kg. Elle ne pouvait convenir qu'à un espace largement ouvert, une place, un parc...

Et encore fallait-il que l'acquéreur potentiel ait un lien avec la Bretagne. Ò

Le 23 janvier 1939 Louis-Henri NICOT la propose à "sa ville natale" pour la somme de 30 000 F. La municipalité tergiverse et - l'Etat s'étant engagé pour 12 000 F - finit par voter l'acquisition le 6 mai 1940. Quatre jours plus tard c'était l'offensive allemande ... ! Autant dire que lorsque la Ville reçoit l'œuvre, le 19 octobre 1940, son installation n'est plus d'actualité.

Mise en dépôt en 1951 au château de La Massaye, près de Pont Réan, à la demande de la Marine, elle y resta après l'installation du centre hospitalier jusqu'au départ de celui-ci en 2005.

Il faut attendre novembre 2007 pour que cette œuvre de qualité, trouve une place fort discrète à l'entrée du pavillon DELAMAIRE du CHU. (ci-dessous à droite - cliché. 0-F 1-12-2007).

Elle n'y est pas déplacée mais il nous semble qu'elle méritait mieux.

